



"We Care, We Cure"

RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

1^{er} Semestre 2016

INFORMATION REGLEMENTEE

Ce rapport est préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007.

Celyad publie son Rapport Financier Intermédiaire en français. La Société publie également une version anglaise de ce Rapport. Si des différences d'interprétation devaient exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport, la version française prévaudrait.

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent rapport présente des déclarations prévisionnelles, incluant des déclarations au sujet de l'innocuité et l'efficacité des produits candidats de Celyad, le potentiel clinique et commercial de ces produits candidats et la suffisance des ressources financières de Celyad, qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles.

Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions, incluant les risques associés à la conduite d'essais cliniques; le risque que la sécurité, l'activité biologique, faisabilité et/ou l'efficacité démontré dans les essais cliniques ou pré-cliniques précédents puissent ne pas se répéter dans de prochaines études ; les risques associés au dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase III sur le C-Cure® et les études cliniques de Phase I sur programme NKR-2 T-cell ; les risques associés à la conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, les risques associés à l'intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales ; les risques associés à l'obtention, le maintien et la protection de la propriété intellectuelle, la capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers ; les risques associés à la concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables ; les risques associés à la capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation ; et les risques associés à la capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales.

Une liste plus complète des ces risques incertitudes et autres risques peut être consultée dans les rapports et documents déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis, en ce compris dans le prospectus de la société approuvé le 19 juin 2015 par la SEC et les rapports futurs qui seront déposés par la Société. Au vu de l'existence des ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour du présent communiqué. La Société n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le rapport qui reflèteraient un changement de ses estimations, un changement des conditions ou circonstances d'un événement, ou cet événement en tant que tel, et sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

C3BS-CQR-1, C-Cure, NKG2D CAR T-cell, C-Cathez, OnCyte, Celyad, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences, Celyad, C-Cathez, CHART-1, CHART-2 et OnCyte sont des signes protégés internationalement par les législations applicables en matière de protection des droits intellectuels. La Mayo Clinic détient des intérêts dans Celyad en contrepartie de certains droits de propriété intellectuelle cédés sous licence à la Société.

1. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES – RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2016

1.1. Etat intermédiaire résumé et consolidé de la situation financière

(€'000)		Pour la période clôturée au 30 juin	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre
		2016	2015
ACTIFS NON COURANTS		51.669	50.105
Immobilisations incorporelles	3.3.3	47.858	48.789
Immobilisations corporelles		3.618	1.136
Investissements comptabilisés via la méthode de mise en équivalence		-	-
Autres actifs non-courants		193	180
ACTIFS COURANTS		88.324	109.419
Créances commerciales et autres créances		1.367	549
Subventions à recevoir		-	104
Autres actifs courants		926	1.254
Placements de trésorerie	3.3.4	32.338	7.338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3.4	53.693	100.175
TOTAL ACTIFS		139.993	159.525
FONDS PROPRES		96.628	111.473
Capital social	3.3.5	32.571	32.571
Primes d'émission	3.3.5	158.010	158.010
Autres réserves		23.286	21.205
Pertes cumulées		(117.239)	(100.313)
PASSIFS NON COURANTS		34.035	36.562
Locations Financements et dette bancaire		1.204	427
Avances à rembourser	3.3.6	7.519	10.484
Contreparties éventuelles à payer	3.3.8	25.170	25.529
Avantages postérieurs à l'emploi	3.3.8	121	121
Autres passifs non courants		21	-
PASSIFS COURANTS		9.330	11.490
Locations Financements et dette bancaire		538	248
Avances à rembourser	3.3.6	1.303	898
Dettes commerciales	3.3.7	5.668	8.576
Autres passifs courants	3.3.7	1.700	1.768
Taxe sur passifs courants		121	-
TOTAL DU PASSIF ET FONDS PROPRES		139.993	159.525

1.2. Etat intermédiaire résumé et consolidé du résultat global

(€'000)			Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
			2016	2015
Chiffre d'affaires			40	-
Coût des ventes			(26)	-
Marge Brute			14	-
Frais de Recherche et Développement	3.3.1		15.446	(11.542)
Frais généraux et administratifs	3.3.1		(4.740)	(3.627)
Autres produits d'exploitation	3.3.1		2.932	656
Autres charges d'exploitation	3.3.1		(4)	(661)
Perte opérationnelle			(17.244)	(15.174)
Produits financiers			548	144
Charges financières			(228)	(249)
Quote-part dans le résultat de la société mise en équivalence			-	(60)
Perte avant impôts			(16.924)	(15.339)
Charges d'impôts			(2)	-
Perte de la période		3.3.1	(16.926)	(15.339)
Perte par actions diluées et non diluées (en €)	1.1.1	3.3.13.3.1	(1.82)	(2.10)
Autres éléments du résultat global				
Eléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultat				
Réévaluation des obligations de pensions, nette d'impôts			-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultat				
Ecart de conversion			-	363
Autres éléments du profit global de la période, nette d'impôts			-	363
Perte globale totale de la période			(16.926)	(14.976)
Perte globale totale de la période attribuable aux actionnaires			(16.926)	(14.976)

1.3. Tableau intermédiaire résumé et consolidé des variations des fonds propres

(€'000)	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Pertes cumulées	Total des fonds propres
Solde au 1er janvier 2015	24.615	53.302	19.424	(70.657)	26.684
Augmentation du capital en numéraire	7.607	112.104	-	-	119.711
Exercice des warrants	3	16	-	-	19
Augmentation du capital en nature	325	3.126	-	-	3.452
Paiements fondés sur des actions	-	7	650	-	657
Coûts des augmentations du capital	-	(10.658)	-	-	(10.658)
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres	7.935	104.595	650	-	113.180
Perte de la période	-	-	-	(15.339)	(15.339)
Ecart de conversion	-	-	363	-	363
Perte globale totale de la période	-	-	363	(15.339)	(14.976)
Solde au 30 juin 2015	32.550	157.897	20.437	(85.996)	124.888

(€'000)	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Pertes cumulées	Total des fonds propres
Solde au 1er janvier 2016	32.571	158.010	21.205	(100.313)	111.473
Paiements fondés sur des actions	-	-	2.260	-	2.260
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres	-	-	2.260	-	2.260
Perte de la période	-	-	-	(16.926)	(16.926)
Ecart de conversion	-	-	(179)	-	(179)
Solde au 30 juin 2016	32.571	158.010	23.286	(117.239)	96.628

1.4. Tableau intermédiaire résumé et consolidé des flux de trésorerie

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Perte nette de la période	(16.926)	(15.339)
Ajustements non-monétaires		
Amortissement sur immobilisations corporelles	277	129
Amortissement sur immobilisations incorporelles	379	340
Part de la perte de C3BS Asia Ltd consolidée par la méthode de mise en équivalence	-	60
Avances récupérables – ajustement de la juste valeur	(2.036)	661
Produits de subventions	(896)	
Ecart de conversion	(179)	
Paiements fondés sur des actions	2.261	657
Evolution du fond de roulement		
Créances commerciales, autres créances	(413)	623
Dettes commerciales, autres dettes et provisions	(3.240)	2.303
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(20.773)	(10.566)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	(1.272)	(214)
Investissements en immobilisations incorporelles	-	(36)
Acquisition d'OnCyte LLC	-	(5.186)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	38	-
Placements de trésorerie	(30.000)	(5.000)
Produits de placement de trésorerie	5.000	-
Acquisition de BMS SA	(1.500)	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	(27.734)	(10.436)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produits des emprunts	1.164	173
Remboursements des locations-financement	(134)	(84)
Augmentation de capital et exercice des warrants	-	109.282
Produits d'avances récupérables et autres subventions	1.000	116
Remboursement d'avances récupérables	(4)	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	2.026	109.487
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début de période	100.175	27.633
Variations nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(46.481)	88.485
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin de période	53.694	116.118

2. COMMENTAIRES ET ANALYSES DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Cet exposé et cette analyse du management sont conçus pour vous fournir une explication narrative de nos états financiers résumés et consolidés intermédiaires. Ce document doit être lu à la lumière des informations financières non auditées et des commentaires joints dans ce rapport financier intermédiaire et des informations financières auditées et des commentaires joints dans le rapport annuel de 2015 qui est disponible sur le site internet de la société.

Tous les montants mentionnés dans ce rapport concernent les périodes de six mois clôturées le 30 juin 2016 et 2015 et sont extraits de nos états financiers consolidés résumés et consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés pour les périodes de six mois clôturées le 30 juin 2016 et 2015 sont préparés conformément aux normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

À l'exception des faits historiques que contient le présent rapport financier intermédiaire, les thèmes qu'il aborde peuvent être considérés comme des déclarations prévisionnelles qui impliquent certains risques et certaines incertitudes. Nous faisons de telles déclarations prévisionnelles dans le cadre des dispositions de la « règle refuge » de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales relatives aux instruments financiers. Dans le présent rapport financier intermédiaire, l'usage de mots comme « estime », « prévoit », « espère », « a l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention » ou d'autres expressions similaires (de même que d'autres mots ou expressions faisant référence à des conditions, des circonstances ou des événements futurs) vise à identifier des déclarations prévisionnelles. Nous vous rappelons que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures et que nos résultats d'exploitation effectifs, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs peuvent différer substantiellement des déclarations prévisionnelles reprises dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si nos résultats d'exploitation, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs s'avèrent en ligne avec les déclarations prévisionnelles du présent rapport financier intermédiaire, ils peuvent ne pas être prédictifs de résultats ou de développements futurs. Nous conseillons aux lecteurs de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles que nous faisons et qui ne sont valables qu'à la date où elles sont faites.

Les facteurs qui peuvent causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux évoqués ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, particulièrement dans les rubriques « Risques et incertitudes » et « Déclarations prévisionnelles ».

Cet exposé et cette analyse sont datés de la date de ce rapport. Nous déclinons toute obligation de publier une quelconque mise à jour ou révision relative aux déclarations prévisionnelles pour refléter un changement de nos estimations quant aux conditions, aux circonstances ou aux événements sur lesquels ces déclarations seraient basées ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats effectifs diffèrent de ceux exposés dans les déclarations prévisionnelles, sous réserve d'une obligation légale nous imposant de le faire.

Aperçu

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique, spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires en oncologie et cardiologie. Notre premier produit-candidat en immuno-oncologie, NKR-2, est issu de cellules T modifiées pour exprimer le récepteur NKG2D naturellement secrété par les cellules tueuses. Selon les résultats observés dans les études précliniques, ce récepteur est capable de reconnaître à la surface des cellules cancéreuses de multiples antigènes tumoraux (ligands) et permet aux cellules T de cibler et de détruire un grand nombre de tumeurs liquides et solides.

La thérapie autologue NKR-2 fait actuellement l'objet d'une étude de Phase I à dose croissante et unique pour le traitement de la Leucémie Myéloïde Aigüe (LMA) et du Myélome Multiple (MM). Au terme de cette première étude, nous lancerons de nouveaux essais cliniques, cette fois à doses multiples, dans la LMA, le MM et diverses tumeurs solides. Nous développons également la version allogénique de la thérapie NKR-2 pour le traitement des tumeurs solides et liquides.

Notre produit candidat phare en cardiologie, C-Cure®, est une thérapie cellulaire autologue pour le traitement de l'insuffisance cardiaque d'origine ischémique.

C-Cure® a fait l'objet d'études cliniques internationales de Phase II et III pour le traitement de l'insuffisance cardiaque d'origine ischémique. Notre objectif est de poursuivre le développement et la commercialisation de C-CURE® ensemble avec un partenaire industriel.

Événements marquants survenus au cours du premier semestre 2016

Plateforme d'immuno-oncologie

Le programme NKR-2 a progressé de manière significative au cours du premier semestre 2016. Nous avons finalisé les injections des patients de la deuxième et de la troisième cohorte de l'essai de Phase I. Cet essai à dose croissante et unique vise à tester la faisabilité et l'innocuité des cellules T NKR-2 autologues chez les patients souffrant de Leucémie Myéloïde Aigüe (LMA) ou de Myélome Multiple (MM). Le premier patient de la quatrième et dernière cohorte de l'essai a également reçu le traitement. À ce stade, aucun problème de toxicité n'a été rapporté et les premiers résultats de cette étude sont attendus pour la fin d'année.

Pour autant que l'innocuité du produit soit confirmée au terme de la période de suivi dans le dernier patient de la quatrième cohorte, nous débuterons au cours du quatrième trimestre de nouveaux essais cliniques, cette fois à doses multiples, dans les mêmes indications hématologiques (LMA et MM) mais également dans les tumeurs solides. Dans les tumeurs solides, nous souhaitons évaluer les cellules T NKR-2 chez les patients souffrant des cancers de la vessie, du sein (triple-négatif), du colon, des ovaires et du pancréas. Les données intermédiaires de ces essais à doses multiples sont attendues pour le second semestre 2017.

Au mois de mars dernier, nous avons renforcé substantiellement notre portefeuille de propriété intellectuelle en immunothérapie avec l'obtention du brevet américain n° 9.273.283 délivré par le US Patent and Trade Office. Ce brevet nous octroie une large protection au niveau des méthodes de production des cellules T humaines allogéniques développées pour devenir des cellules T TCR-déficientes exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR). Grâce à ce brevet, et au brevet américain n° 9.181.527 obtenu en novembre 2015 qui couvre toutes les cellules T TCR-déficientes (quelle que soit leur méthode de production), notre portefeuille de propriété intellectuelle nous confère une position unique dans le domaine des cellules T TCR-déficientes pour le traitement du cancer et d'autres maladies. Par ailleurs, nous prévoyons de débuter un premier essai clinique de la version allogénique de NKR-2 (une immunothérapie qui intégrera des molécules inhibitrices de la TCR dites « TIM ») au second semestre 2017.

Durant le premier semestre 2016, nous avons mobilisé les meilleures ressources qui soient afin d'optimiser tout le potentiel de notre programme en immuno-oncologie. En mars, nous avons signé un accord de collaboration avec l'Unité de Cancérologie de l'Institut Curie nous donnant accès à leur expertise translationnelle, préclinique et clinique en immunologie et biologie du cancer. En avril, Celyad a créé un Comité de Conseil Scientifique (*Scientific Advisory Board*), réunissant une dizaine d'experts internationaux de premier plan dans le domaine de l'immuno-oncologie.

En juin, nous avons eu le plaisir d'annoncer que l'un des membres de notre Comité de Conseil Scientifique, le Dr. David Gilham, a accepté de nous rejoindre en tant que Vice-Président du département Recherche & Développement de Celyad. Le Dr. Gilham a travaillé une vingtaine d'années sur le développement de cellules T. Il est actuellement à la tête du groupe de recherche spécialisé dans l'immunothérapie (expérimentale et clinique) au Centre de Recherche en Cancérologie de Manchester. Il prendra ses fonctions à plein temps chez Celyad début septembre.

La plateforme en maladies cardiovasculaires

Fin juin, nous annonçons les principales conclusions issues des résultats de l'essai clinique de Phase III (CHART-1), évaluant C-Cure® pour le traitement de l'insuffisance cardiaque d'origine ischémique. Les critères primaires d'évaluation de cette étude n'ont pas été atteints.

L'ensemble des données sont en cours d'analyse et confirmeront, nous l'espérons, les résultats encourageants observés dans une sous-population de patients, représentant 60% de la population totale de l'étude et qui, selon des critères bien définis liés à leur volume télé-diastolique, montre un bénéfice clinique significatif suite à l'administration de la thérapie C-Cure®.

Nous rencontrerons l'Agence Européenne du Médicament (*European Medicines Agency* - EMA) afin d'envisager les prochaines étapes du programme et de recevoir leur avis quant aux différentes options proposées. Nous continuerons également à chercher un partenaire pour le développement futur ainsi que la commercialisation de C-Cure®.

Les résultats de suivi à 9 mois de CHART-1 seront présentés dans les grandes lignes lors de la Late Breaking Session du congrès annuel de la Société Européenne de Cardiologie (*European Society of Cardiology* - ESC) le dimanche 28 août 2016.

Entreprise et Finance

Au cours de ce premier semestre, nous avons renforcé l'équipe managériale de Celyad en recrutant plusieurs profils de haut niveau dont : David Gilham en tant que Vice Président Recherche & Développement, Jean-Pierre Latere en tant que Vice Président des Opérations et de la Commercialisation, Richard Mountfield en tant que Vice Président des Opérations Cliniques et des Affaires Réglementaires et enfin, Graham Morrell en tant que Vice Président des Relations Investisseurs et de la Communication.

Celyad a conclu le premier semestre 2016 avec une trésorerie de 86 millions d'euros et de dépôts à court-terme.

Événements survenus depuis le 30 juin

Le 11 juillet 2016, la Société a conclu un accord de licence exclusif avec la société ONO Pharmaceutical pour le développement et la commercialisation de notre plateforme allogénique en immunothérapie NKR-2 au Japon, en Corée et à Taiwan. En contrepartie de cet accord de licence exclusif octroyé à ONO dans ces territoires, ONO versera à Celyad un premier montant

de 11,25 millions d'euros (12,5 millions de dollars), et pourrait percevoir jusqu'à 282 millions d'euros (299 millions de dollars) au cours des différentes étapes de développement et de commercialisation du produit et une redevance à deux chiffres basée sur les ventes du produit licencié dans le territoire d'ONO.

Le 4 août 2016, M. Danny Wong a démissionné à l'amiable du Conseil d'Administration de Celyad afin de se concentrer sur ses investissements en Asie.

Financement des besoins opérationnels

Dans le cadre de nos activités actuelles, nous estimons que notre trésorerie nous permettra de financer nos besoins opérationnels et nos investissements jusqu'au terme de 2018. Nous avons établi cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer fausses et nous pourrions utiliser nos ressources financières plus tôt que prévu. Dans tous les cas, nous aurons besoin de capitaux supplémentaires pour poursuivre nos activités précliniques et cliniques, obtenir les autorisations réglementaires et commercialiser nos produits candidats.

3. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES

3.1. Information générale

Celyad SA (« la Société ») et ses filiales (collectivement, le « Groupe ») est un groupe d'entreprises actives dans le secteur des biotechnologies spécialisées dans les thérapies cellulaires spécialisées menant des programmes cliniques visant avant tout des indications dans les maladies cardiovasculaires et l'oncologie. Elle concentre ses activités sur des indications pour lesquelles il existe d'importants besoins médicaux non satisfaits, tel que l'insuffisance cardiaque et les cancers. Elle développe actuellement plusieurs traitements curatifs basés sur deux plateformes technologiques, en cardiologie et en oncologie, respectivement. Le groupe a trois filiales aux États-Unis, « Celyad Inc. », « CorQuest Medical Inc. » et « OnCyte LLC ». Cette dernière a été acquise en janvier 2015.

Celyad SA a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi à l'Axis Parc, Rue Édouard Belin12, à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise 0891.118.115). Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés boursiers NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris, et les ADS de la Société sont cotés sur le NASDAQ Global market sous le symbole CYAD.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés de Celyad pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2016 (la "période intermédiaire") comprennent Celyad SA et ses filiales. Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 23 août 2016. Ces états financiers ont fait l'objet d'une revue limitée par PwC Réviseurs d'Entreprise SCCRL, le réviseur d'entreprises de la Société.

Le rapport intermédiaire est disponible gratuitement et sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou via le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investors>).

3.2. Résumé des principales règles d'évaluation

Toutes les règles d'évaluation importantes utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont décrites ci-dessous.

3.2.1. Base de préparation

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Le Conseil d'Administration de la Société a approuvé les états financiers intermédiaires résumés et consolidés en date du 23 août 2016. Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, préparés conformément aux normes IFRS.

La préparation des états financiers de la Société requiert que le management émette des jugements, des estimations et des hypothèses pouvant avoir une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs enregistrés, ainsi que sur les informations relatives aux passifs potentiels, en fin de la période de clôture. Le caractère incertain de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement substantiel, dans une période à venir, de la valeur comptable des éléments d'actif ou passif concernés. Les principaux risques relatifs à la période intermédiaire n'ont pas changé de façon substantielle de ceux mentionnés dans le rapport annuel 2015 disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investors/regulated-information>).

Tous les états financiers et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000), sauf si indiqué autrement.

3.2.2. Règles comptables

Les règles comptables adoptées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés correspondent à celles appliquées lors de la préparation des états financiers annuels de la société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015. Les nouvelles normes et interprétations adoptées au 1er janvier 2016 sont reprises à la note 5.2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Changement des règles comptables : comptabilisation des avances récupérables

Suite à la décision du comité d'interprétation (CI) de l'IFRS de rejeter la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique-Comptabilisation des avances récupérables » publiée en mai 2016, Celyad a décidé de changer ses règles comptables relatives aux avances récupérables. Le CI IFRS a déterminé que les montants reçus de pouvoirs subsidiaires dans le but de financer de la recherche et développement doivent être considérés comme dettes financières au regard de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Cette dette

doit dans un premier temps être valorisée à sa juste valeur (fair value) et toute différence entre le montant reçu et la juste valeur de la dette doit être traitée comptablement comme un subside tel que régit par IAS 20 « Subventions publiques ».

Auparavant, Celyad comptabilisait les avances récupérables comme subventions publiques conformément à la norme IAS 20 qui considérait que tout montant perçu était reconnu en produits d'exploitation. Une dette était comptabilisée suivant la norme IAS 37 quand Celyad notifiât la région de sa décision d'exploiter le résultat des recherches financées.

Suite à la clarification du CI IFRS, Celyad a décidé de modifier ses règles comptables relatives aux avances récupérables reçues de la Région Wallonne qui sont dorénavant considérés comme dettes financières conformément à la norme IAS 39. Dans ce contexte, Celyad a aussi choisi d'opter pour le calcul de la juste valeur pour les réévaluations futures des avances récupérables sur la base que toutes les avances récupérables reconnues en dettes financières sont évaluée à leur juste valeur.

De tels changements dans les règles comptables nécessitent un retraitement des données comparatives. A cet égard, Celyad a effectué la valorisation du passif financier au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016, avec pour base les hypothèses de probabilité de succès qui existaient respectivement pour chaque projet à ces dates sans tenir compte d'évènements subséquents. Les hypothèses portaient sur le timing et les probabilités de succès de la commercialisation des résultats de R&D.

Tel que prévu dans les contrats des avances récupérables, les deux éléments suivants ont été évalués lors de l'estimation des flux de trésorerie futur :

- 30% du montant des avances récupérables sont remboursées progressivement lorsque l'entreprise exploite les résultats des recherches financées et,
- Le solde du montant est remboursé lorsque la recherche génère du cash-flow, et les remboursements peuvent varier de 50% à 200% du montant nominal reçu, incluant le cas échéant les intérêts définis dans le contrat des avances récupérables

L'estimation du flux futur de trésorerie est actualisée à sa valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation variant entre 1,5% et 12,5% ce qui reflète les risques associés aux projets au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016.

La dette financière de la période comparative a été calculée et aucune différence significative n'a été constatée par rapport aux montants de la dette financière comptabilisée sous IAS 37 pour les avances récupérables au 31 décembre 2015. Par conséquent, il n'y a pas eu de retraitement pour les données comparatives et la reclassification des provisions en tant que dettes financières a été effectuée.

Suite à cette clarification approuvée par l'IC, les avances récupérables doivent être considérées comme dettes financières conformément aux normes IFRS9/IAS39. La société a appliqué ce changement de règles comptables rétrospectivement aux 31 décembre 2015 et aucune différence matérielle n'a été observée avec l'ancien traitement comptable appliqué par l'entreprise. Par conséquent, aucun retraitement des états financiers consolidés du groupe n'est requis selon IAS 8. Voir aussi la note 3.3.6.

3.2.3.Segments opérationnels

L'organe décisionnel chargé d'allouer les ressources et d'évaluer les performances du Groupe est le Conseil d'administration, lequel prend les décisions stratégiques.

De par l'acquisition de Oncyte LLC, et de sa nouvelle plateforme technologique, la direction de l'entreprise et le Conseil d'administration ont conclu qu'à dater de 2015, le groupe opérait dans deux segments opérationnels, d'une part le segment « cardiologie » qui regroupe la plateforme de cardiopoièse, la technologie de Corquest Inc et C-Cathez, et d'autre part de segment « oncologie » qui regroupe tous les actifs développés sur base de la plateforme de Oncyte LLC.

Bien que le Groupe soit actuellement actif en Europe et aux États-Unis, aucune information financière segmentée de manière géographique n'est actuellement disponible étant donné que les activités développées sont encore au stade de développement clinique.

Aucune information détaillée sur les produits ou les zones géographiques ou à n'importe quel autre niveau n'est actuellement disponible et n'est dès lors prise en compte par le Conseil pour l'évaluation des performances ou l'allocation des ressources.

Au 30 juin 2016, tous les actifs non courants du Groupe sont situés en Belgique, à l'exception de la propriété intellectuelle de CorQuest Inc et le goodwill et l'IPRD de Oncyte LLC, tous situés aux Etats-Unis.

En 2016, seul des revenus limités ont été générés par des clients externes. Tous les revenus générés sont liés aux ventes de C-Cathez à un nombre limité de clients.

€'000	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2016			
	RegenMed	Immuno-Oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires	40	-	-	40
Coût des ventes	(26)	-	-	(26)

Marge brute	14	-	-	14
Frais de recherche et développement	(10.146)	(5.300)	-	(15.446)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4.740)	(4.740)
Autres produits d'exploitation	2.280	648	-	2.928
Perte opérationnelle	(7.852)	(4.652)	(4.740)	(17.244)
Résultat financier net	-	-	320	320
Pertes avant impôts	-	-	-	(16.924)
Charges d'impôts	-	-	(2)	(2)
Perte de la période	(7.852)	(4.652)	(4.422)	(16.926)

3.2.4. Engagements hors bilan

En date de ce rapport et pour les périodes présentées, nous n'avons pas d'engagements hors bilan.

3.2.5. Dépenses de capital

Nous ne capitalisons pas nos frais de recherche et développement avant d'avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché. A fin juin 2016, tous les frais de recherche et développement lié au développement de C-Cure ont été comptabilisés en tant que dépenses opérationnelles.

3.3. Notes aux états financiers

3.3.1. Résultat d'exploitation – Comparaison du premier semestre 2016 avec celui de 2015

Revenus

A l'exception de C-Cath^{ez}, l'ensemble des produits de Celyad sont en phase de développement. Nous ne prévoyons pas de dégager des revenus significatifs avant la mise sur le marché d'un de nos produits candidats. Au cours du premier semestre 2016, les ventes de C-Cath^{ez} n'ont généré qu'un revenu limité.

Frais de recherche et développement

Le tableau suivant présente les coûts de fabrication, les coûts des essais cliniques, démarches qualités et réglementaires ainsi que les autres coûts de de recherche et développement, qui sont tous cumulés et présentés comme frais de recherche et développement dans nos états financiers consolidés.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2016	2015
Dépenses de personnel	4.297	2.902
Etudes cliniques	2.538	3.626
Frais de consultance	2.537	1.059
Etudes pré-cliniques	2.370	1.364
Paiement fondé sur des actions	1.224	-
Matières premières	800	1.323
Amortissements	653	468
Loyers et consommables	469	323
Frais de voyage	375	220
Coûts de transport	6	277
Capitalisation des coûts de développements de C-Cath ^{ez}	-	(36)
Autres	177	16
Total des frais de Recherche & Développement	15.446	11.542

Comparé au premier semestre de 2015, les dépenses en Recherche et Développement ont augmenté de 3,9 millions d'euros. Cette croissance est expliquée par : les salaires, l'industrialisation et le process de développement, les dépenses pré-cliniques et les paiements fondés sur des actions. Pendant les six premiers mois de 2016, les principaux efforts en R&D réalisés par la

société se sont concentrés sur le développement de notre plateforme d'immuno-oncologie, reflétant ainsi notre stratégie actuelle.

L'effectif du personnel en R&D a augmenté de 14 personnes comparé au 30 juin 2015. L'industrialisation de la production du processus de C-Cure est entrée dans sa phase finale au début de l'année 2016, il en résulte une augmentation notable des frais de consulting. Beaucoup d'essais pré-cliniques de GLP et de non-GLP ont été lancés et finalisés pendant ce semestre, sur les deux plateformes, NKR-T et C-Cure. Les études sur NKR-T en vue de préparer le futur développement clinique, les études sur C-Cure pour la préparation de la demande d'approbation de mise sur le marché par l'EMA.

En novembre 2015, l'entreprise a émis un nouveau plan de warrants. Ils ont été distribués à tous les employés. Les dépenses relatives aux plans de warrants sont depuis le 1 janvier 2016 allouées au département de R&D et de G&A au prorata du personnel alloué à ces départements.

Frais généraux et administratifs

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2016	2015
Dépenses de personnel	1.344	1.198
Frais de consultance	1.238	505
Paiements fondés sur des actions	1.035	657
Communication & Marketing	444	500
Loyers	356	331
Frais de voyage	167	111
Autres	156	325
Total frais généraux et administratifs	4.740	3.627

Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 1,1 million d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2016 par rapport à la même période en 2015. Cette évolution est expliquée principalement par l'augmentation des dépenses en consulting associées aux différentes initiatives prises par l'entreprise en 2016 : recrutement de nouveaux employés, nouveau plan de rémunération du conseil d'administration, décisions stratégiques pour un positionnement à long terme de l'entreprise et, projet de compliance SOX et dépenses légales pour soutenir le développement de nos activités.

Autres produits et charges d'exploitation

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2016	2015
Produits d'avances récupérables	144	471
Subsides	-	185
Avances récupérables – ajustement de la juste valeur	2.788	-
Total autres produits d'exploitation	2.932	656
Avances récupérables – ajustement de la juste valeur	-	661
Autre	4	-
Total autres charges d'exploitation	4	661

Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 2,3 millions d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2016 par rapport à la même période en 2015. Les montants reçus de la Région sous forme d'avances récupérables et des subsides ont diminué à concurrence de 0,5 millions d'euros. L'augmentation des autres produits d'exploitations résulte du changement de l'estimation du calcul de la juste valeur des dettes financières relatives aux avances récupérables. La Société a revu de manière conservatrice le timing de commercialisation de C-Cure, sur base des résultats de l'essai CHART-1. Il y a donc une diminution de la juste valeur du passif, résultant en une reprise de dettes préalablement enregistrées aux cours des dernières années.

Perte opérationnelle

En conséquence de ce qui précède, la perte opérationnelle augmente de 2,1 millions d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2016 par rapport à la même période en 2015, s'élevant à 17,2 millions d'euros au 30 juin 2016.

Charges et produits financiers

Les produits financiers sont principalement composés des produits d'intérêts sur les placements de trésorerie. Les charges financières sont quant à elles principalement composées des différences de change. L'augmentation des produits d'intérêts est expliquée par la situation moyenne de la trésorerie pendant le premier semestre de 2016.

Cardio3 BioSciences Asia a été déconsolidé en 2015, par conséquent il n'y a pas de montant comptabilisé dans "Quote-part dans le résultat de la société mise en équivalence" en 2016.

Perte de la période

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2016 augmente de 1,6 millions d'euros, passant de 15,3 millions d'euros au 30 juin 2015 à 16,9 millions d'euros au 30 juin 2016.

Perte par action

La perte par action s'obtient en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Comme le Groupe a subi une perte nette, les warrants produisent un effet anti-dilutif. Il n'y a donc pas de différence entre le bénéfice par action dilué et non dilué. Dans l'hypothèse où les warrants seraient inclus dans le calcul de la perte par action, cela diminuerait la perte par action.

(€'000)	Pour les six mois se cloturant au 30 juin	
	2016	2015
Perte de l'exercice attribuable aux détenteurs de titres	(16.926)	(15.339)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	9.313.603	7.312.788
Perte par action (sur une base non diluée)	(1,82)	(2,10)

3.3.2. Liquidités et ressources financières

Nos besoins de trésorerie sont principalement liés aux financements de nos frais de recherche et développement, de nos frais généraux et administratifs, et de nos besoins en fonds de roulement. Nous contrôlons le risque d'un éventuel manque de trésorerie en utilisant un outil mensuel de planification de trésorerie. Notre objectif est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité au travers de l'utilisation de dépôts bancaires et de leasing financiers.

Au 31 décembre 2015, nous avons financé nos opérations grâce à plusieurs investissements privés et publiques s'élevant à 213,5 millions d'euros (respectivement de 42,0 et 171,5 millions d'euros). Nous avons également reçu du financement non-dilutif de la part des autorités gouvernementales ainsi que des produits de subsides et d'avances récupérables pour un total de 20,3 millions d'euros.

Aucune augmentation de capital n'a été effectuée au cours du premier semestre de l'année 2016. En 2016, nous avons contracté un crédit d'investissement de 0,8 millions d'euros pour financer l'aménagement du nouveau siège de l'entreprise. D'autres investissements en équipements de bureaux et de laboratoires ont été financés avec des contrats de locations financements d'une maturité de trois et quatre ans.

Les montants dûs à la Région wallonne, comptabilisé comme avances récupérables au 30 juin 2016, correspondent à la juste valeur des montants reçus sous forme d'avances récupérables dédiés à supporter des programmes de développement spécifiques liés à C-Cure, C-Cath_{ez} et NKR-T. Nous sommes exposés à des passifs et passifs conditionnels en vertu respectivement des avances récupérables reçus de la Région wallonne et du contrat de licence conclu avec Celdara Medical LLC. Du montant des avances récupérables contractées au 30 juin 2016, 18,2 millions d'euros ont été effectivement payés.

Le tableau suivant présente l'information résumée et consolidée des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant le 30 juin 2016 et 2015.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2016	2015
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(20.773)	(10.566)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	(27.734)	(10.436)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	2.026	109.487

Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(46.481)	88.485
---	-----------------	---------------

Les décaissements liés aux activités opérationnelles s'élève à 20,8 millions d'euros à fin juin 2016 comparé à 10,6 millions d'euros pour le premier semestre 2015. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des charges opérationnelles et aux besoins de fond de roulement.

Le flux de trésorerie net des activités d'investissement représente un montant négatif de 27,7 millions d'euros au 30 juin 2016. Les investissements réalisés en 2016 portent sur l'investissement dans les placements de trésorerie pour 30,0 millions d'euros, l'acquisition de Biological Manufacturing Services SA (BMS) pour 1,5 millions d'euros, et l'acquisition d'actifs tangibles pour 1,3 millions d'euros. Les flux de trésorerie positifs sur ce semestre s'élèvent à 5,0 millions d'euros et résultent de placements de trésorerie.

L'acquisition de BMS est comptabilisée comme une acquisition d'actifs. La juste valeur des actifs acquis est réunie dans un unique actif identifiable, i.e. un laboratoire GMP. La différence entre le prix d'achat et la valeur net des actifs de BMS à la date d'acquisition est entièrement alloué aux immobilisations corporelles.

Le flux de trésorerie des activités de financement représente un apport positif net de 2,0 millions d'euros au premier semestre comparé à 109,5 millions d'euros pour la même période en 2015. Cet apport positif résulte du produit du crédit d'investissement, des leasings financiers et des avances récupérables.

3.3.3. Actifs incorporels

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2016	2015
Propriété Intellectuelle – Oncyte	37.715	38.254
License Mayo	6.934	7.229
Propriété Intellectuelle – Corquest	1.368	1.410
Coûts de développement de C-Cath	838	871
Goodwill	989	1.003
Autres actifs intangibles	14	22
Total actifs intangibles	47.858	48.789

3.3.4. Situation de trésorerie

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2016	2015
Placements de trésorerie	32.338	7.338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53.693	100.175
Total situation de trésorerie	86.031	107.513

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent aux valeurs disponibles et aux placements de trésorerie avec une maturité inférieure à 12 mois. Les montants investis en placements de trésorerie ont fortement augmenté au cours du premier semestre 2016.

3.3.5. Capital et prime d'émission

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2016	2015
Capital	32.571	32.571
Prime d'émission	158.010	158.010
Total du nombre d'actions émises	9.313.603	9.313.603

Au 30 juin 2016, le capital social s'élève à 32.571 milliers d'euros représenté par 9.313.603 actions ordinaires avec une valeur nominale de 3,50 euros. Ce montnat d'actions n'inclut pas les warrants émis par la Société et alloué à certains administrateurs, employés et non-employés de la Société.

Il n'y a pas eu d'augmentation du capital au cours du premier semestre de l'année 2016.

Au 30 juin 2016, toutes les actions émises ont été payées.

3.3.6. Avances récupérables

(€'000)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Total de la part à long terme	7.519	10.484
Total de la part à court terme	1.303	898

En mai 2016, le Comité d'Interprétation (CI) des IFRS a clarifié le traitement comptable des avances récupérables. Selon ce document, les avances récupérables doivent être comptabilisées comme dettes financières tels que définis pas les normes IFRS9/IAS 39. L'entreprise a appliqué ces nouvelles règles comptables depuis le 1er janvier 2016. Il n'y a pas eu de retraitement des états financiers consolidés de 2015 car l'application rétrospective de ces règles sur les avances récupérables au 31 décembre 2015 ne relève pas de différences matérielles.

La diminution de la part à long terme des avances récupérables est expliquée par la révision des hypothèses d'actualisation (date de la commercialisation) sur la juste valeur des avances récupérables associée aux contrats de C-Cure et de C-Cath_{ez}, sur base des résultats de l'essai CHART-1. La juste valeur des avances récupérables est estimée par la méthode des flux de trésorerie actualisés.

En date du 30 juin 2016, le montant nominal maximum (non-actualisé) que le Groupe pourrait être amené à rembourser à la Région aux conditions définies dans les contrats d'avances récupérables (voir Note 3.2.2) s'élève à 12,9 million d'euros.

3.3.7. Dettes commerciales et autres passifs courants

(€'000)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Total dettes commerciales	5.668	8.576
Autres passifs courants		
Sécurité sociale	358	301
Rémunérations et charges sociales	1.205	1.300
Autres passifs courants	137	167
Total autres passifs courants	1.700	1.768

3.3.8. Autres passifs long terme

(€'000)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Contrepartie éventuelle à payer	25.170	25.529
Avantages postérieurs à l'emploi	121	121
Autres	21	-
Total autres passives long terme	25.312	25.650

La contrepartie éventuelle à payer est relative à l'acquisition de Oncyte LLC et correspond au montant actualisé potentiel à ajouter au prix d'achat, déterminé sur base du résultat futur du développement des actifs acquis et des ventes potentielles actualisées et ajustées sur base de probabilités de succès.

3.3.9. Opérations avec des parties liées

Le montant des avantages présentés ci-dessous, attribués aux membres du conseil d'administration et de l'équipe de management exécutif de la Société, ont été comptabilisé comme charges dans les périodes correspondantes.

(€'000)	Pour les six mois se cloturant au 30 juin	
	2016	2015
Honoraires d'administrateurs indépendants	219	15
Paiements fondés en actions	346	47
Total des avantages octroyés aux membres du conseil d'administration	565	62
Frais de consultance	1.129	668
Rémunérations	374	326
Paiements fondés en actions	1.196	234
Total des avantages octroyés aux membres de l'équipe de management exécutif	2.699	1.228

3.3.10. Evénements survenus après la date de clôture

Le 11 juillet 2016, Celyad a conclu un accord de licence avec la société ONO Pharmaceutical pour le développement et la commercialisation de notre plateforme allogénique en immunothérapie cellulaire NKR-2 au Japon, en Corée et à Taiwan.

En contrepartie de cet accord de licence exclusive octroyée à ONO dans ces territoires, ONO versera à Celyad un premier montant de 11,25 millions d'euros (12,5 millions de dollars). Celyad pourrait percevoir jusqu'à 282 millions d'euros (299 millions de dollars) au cours des futures étapes de développement et de commercialisation et une redevance à deux chiffres basée sur les ventes du produit licencié dans le territoire d'ONO.

Cet accord de licence ouvre de nouveaux marchés à Celyad et étend l'empreinte de son programme d'immunothérapie NKR-2 T-cell contre le cancer et potentiellement contre d'autres maladies.

Selon les termes de l'accord, Celyad poursuivra le développement de son immunothérapie allogénique NKR-2 T-Cell en Europe et aux Etats-Unis, et ONO sera responsable du futur développement et de la commercialisation dans ses territoires (Japon, Corée et Taïwan). Les entreprises envisagent également d'autres collaborations en vue de conduire des essais cliniques internationaux en immunothérapie seule et combinée avec d'autres technologies de ONO. Enfin, ONO dispose d'une option de licence exclusive pour le développement et la commercialisation du produit candidat autologue NKR-2 T-Cell sur l'ensemble de son territoire.

Le 4 août 2016, M. Danny Wong a démissionné du Conseil d'Administration de Celyad afin de se concentrer sur ses investissements en Asie.

4. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous sont les facteurs de risque significatifs, qui nous sont actuellement connus et qui nous sont propres. Si l'un de ces risques se matérialise, notre activité, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés :

- Nous avons encouru des pertes nettes à chaque période depuis notre constitution et nous prévoyons de continuer à subir des pertes dans le futur.
- Nous n'avons actuellement généré que des revenus limités de la vente de C-Cathez et ne prévoyons pas de dégager de revenus importants jusqu'à ce que nous recevions l'approbation réglementaire pour un de nos produits candidats.
- Il se peut que nous connaissions des retards conséquents dans nos études cliniques ou que nous ne parvenions pas à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités de réglementation compétentes.
- Nos produits candidats pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou posséder d'autres propriétés qui pourraient interrompre leur développement clinique, empêcher leur approbation réglementaire, limiter leur potentiel commercial ou donner lieu à des conséquences négatives significatives.
- Le développement clinique est un processus long et onéreux dont l'issue est incertaine et les résultats d'études et d'essais antérieurs ainsi que les données en provenance d'analyses intermédiaires des essais cliniques en cours peuvent ne pas être indicatifs des résultats d'essais ultérieurs. L'échec clinique peut survenir à n'importe quelle étape du développement clinique.
- Les thérapies cellulaires reposent sur la disponibilité de matières premières spécifiques qui pourraient ne pas être à notre disposition ou ne pas l'être à des conditions acceptables.
- Nous dépendons de la propriété intellectuelle pour laquelle une licence nous est octroyée par des tiers et la résiliation d'une de ces licences peut résulter en la perte de droits importants, ce qui pourrait nuire à nos activités.
- Au regard de la législation fiscale américaine, nous pensons que nous étions une société étrangère passive (« Passive Foreign Investment Company ») pendant notre exercice fiscal 2015 et nous nous attendons à être une société étrangère passive pendant nos exercices futurs. Les titulaires américains d'ASD peuvent s'exposer à des conséquences fiscales défavorables si nous sommes caractérisés comme une société étrangère passive.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous recommandons de lire l'analyse détaillée des risques auxquels le Groupe fait face dans le rapport annuel de 2015. Au vu de l'existence de ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour de publication du présent document. La Société n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent document qui refléteraient un changement de ses estimations quant aux événements, aux conditions ou aux circonstances sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

5. RAPPORT D'AUDIT SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS

Aux Administrateurs de
Celyad SA
Mont-Saint-Guibert

Rapport du commissaire sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période clôturée le 30 juin 2016

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intérimaire résumée de Celyad SA et de ses filiales (le "Groupe") au 30 juin 2016 ci-jointe, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière au 30 juin 2016, le compte de résultats consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état consolidé résumé des variations des fonds propres, le tableau des flux de trésorerie consolidé résumé y relatifs pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intérimaire résumée conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intérimaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité". Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière consolidée intérimaire résumée ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Liège, le 23 août 2016

PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Représentée par

Patrick Mortroux
Réviseur d'Entreprises

Calendrier financier

Rapport d'activités du troisième trimestre de 2016	18 novembre 2016
Résultats annuels de 2016	23 mars 2017
Assemblée générale des actionnaires	5 mai 2016